



## Coalition Pour que le Québec ait meilleure MINE !

---

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **MINE JEFFREY NOUVEAU DÉLAI HONTEUX POUR UNE INDUSTRIE IMMORALE**

**Montréal, le 16 août 2001** - « DÉCONTAMINATION DE MATIÈRES DANGEREUSES - DÉSAMIANTAGE » (1). C'est en ces termes que l'Hôpital Sainte-Justine vient de lancer des travaux pour soustraire ses jeunes patients et son personnel aux dangers de l'amiante. Pourtant, au même moment, nos gouvernements annoncent encore un soutien à l'exploitation de l'amiante et à son exportation dans des pays démunis. Visiblement totalement indifférents au sort des victimes, mais apparemment sensibles aux pressions électorales et à celles des promoteurs, nos gouvernements ont décidé d'accorder un deuxième délai supplémentaire aux promoteurs de la Mine Jeffrey pour compléter leur financement, tout en maintenant une promesse d'engagement public de 58 millions \$.

Les parrains des campagnes « L'AMIANTE TUE » et « UNE FIBRE PRÈS DE CHEZ VOUS » s'insurgent contre toute poursuite des activités d'exploitation et d'exportation de l'amiante au Québec, honteux leader mondial de cette industrie. Les trois organismes parrains de ces campagnes, soit la Société pour Vaincre la Pollution (SVP), Nature Québec et la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*, se demandent aussi qui exerce une telle pression sur les élus pour qu'ils poursuivent ces activités, en dépit de l'opposition nationale et internationale suscitée par l'exportation de ce composé cancérigène dans des pays démunis.

En raison de ce soutien gouvernemental, les Québécois continueront donc de subir les mortalités dues à l'amiante, laquelle s'installe encore aujourd'hui dans notre réseau de santé (2). Pourtant, les nombreuses activités de désamiantage au Québec démontrent, sans l'ombre d'un doute, que « l'utilisation sécuritaire » de l'amiante, claironnée par l'industrie, est impossible. Nul au Canada, y compris nos parlementaires, ne veut vivre et travailler en contact de l'amiante. En effet, nos élus canadiens, ceux-là même qui soutiennent aujourd'hui la poursuite de cette industrie, se sont empressés de désamianter leurs murs à Ottawa. Symbole ironique, mais aussi tragique de l'incohérence, sinon de l'hypocrisie, qui sous-tend le soutien politique à cette industrie.

L'exposition à l'amiante occasionne le plus grand nombre de décès professionnels au Québec. Et ce, sans compter les victimes collatérales qui meurent en ignorant la cause de leur cancer ou mésothéliome. Autres victimes de cette industrie moribonde, les travailleurs de Thetford Mines et d'Asbestos, que l'on prive de fonds nécessaires permettant une transition vers une économie d'avenir.

Rappelons que la campagne « UNE FIBRE PRÈS DE CHEZ VOUS » de SVP continuera de dénoncer la présence de l'amiante dans plus de 1 500 édifices publics au Québec. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de « L'AMIANTE TUE », une campagne parrainée par Nature Québec, la SVP et la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*. En plus des organismes parrains, Greenpeace Canada, la Centrale des syndicats du Québec, la Fondation David-Suzuki et l'Association canadienne des médecins pour l'environnement ont déjà endossé la Déclaration de l'AMIANTE TUE.

- (1) Tiré du service des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).  
(2) Exemple: Centre de services ambulatoires du Sud de Lanaudière - Ministère de la Santé du Québec).

– 30 –

Information :

- Anne-Marie Saint-Cerny, coordination des campagnes 514-910-1653, [amstc1@gmail.com](mailto:amstc1@gmail.com)
- Christian Simard, Nature Québec, 418-931-1131, [communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)
- Daniel Green, Société pour vaincre la pollution (SVP), 514-844-5477, [greentox@total.net](mailto:greentox@total.net)